

WWW.INTERPOL.INT

HTTPS://AFRIPOL.AFRICA-UNION.ORG

PROGRAMME INTERPOL D'APPUI À L'UNION AFRICAINE RELATIVEMENT À AFRIPOL (ISPA)

Soutien apporté à AFRIPOL

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DES SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI POUR UNE AFRIQUE PLUS SÛRE

AFRIPOL est un mécanisme indépendant de l'Union africaine et un partenaire essentiel dans le domaine de la coopération policière internationale et dans la lutte contre la criminalité transnationale.

En tant qu'organisation de police régionale, AFRIPOL offre un cadre à la coopération policière aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel dans l'ensemble des États africains. Le Programme INTERPOL d'appui à l'Union africaine relativement à AFRIPOL (ISPA) vise à aider AFRIPOL à exercer ses fonctions sur l'ensemble du continent.

Lancé en 2020 pour une durée initiale de trois ans jusqu'en mars 2023 (phase 1), le programme a été prolongé jusqu'en décembre 2026 (phase 2).



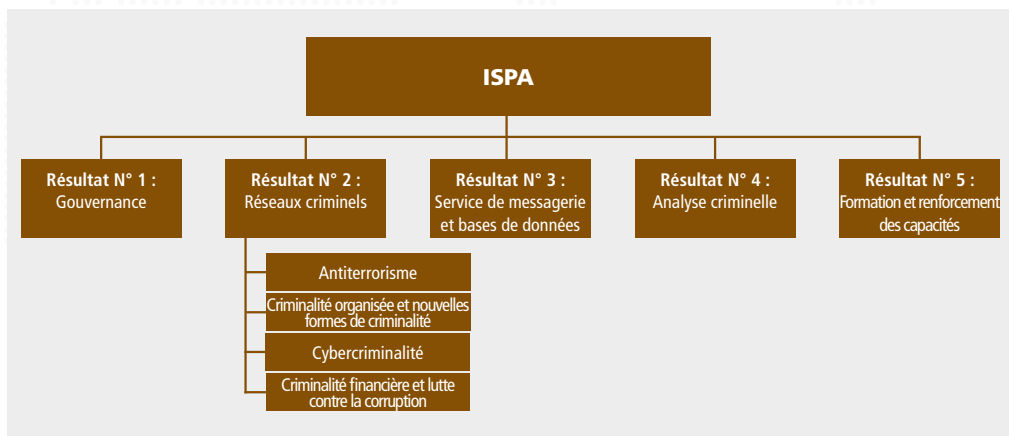
PROGRAMME INTERPOL D'APPUI À L'UNION AFRICAINE RELATIVEMENT À AFRIPOL (ISPA)

UNE COOPÉRATION DE LONGUE DATE ENTRE INTERPOL ET L'UNION AFRICAINE

INTERPOL et l'Union africaine travaillent ensemble sur des questions d'intérêt commun, en partageant leurs ressources et leur expertise et en élaborant des réponses concertées aux besoins des polices d'Afrique. Cette coopération déjà ancienne a été officialisée en 2011 par la signature d'un protocole d'accord entre l'Union africaine et INTERPOL.

Un autre accord de coopération signé avec l'Union africaine en 2019 a permis de mettre en évidence ce qui fait la complémentarité d'INTERPOL et d'AFRIPOL, ce afin d'éviter les doubles emplois entre les pays membres communs et de favoriser les synergies.

ACTIVITÉS DU PROGRAMME



Le Programme ISPA vise à apporter un soutien à AFRIPOL reposant sur cinq résultats :

- 1. Renforcer le cadre de gouvernance d'AFRIPOL** en lui fournissant des conseils stratégiques, opérationnels et juridiques et en lui apportant un soutien en matière de protection des données ;
- 2. Renforcer la capacité d'AFRIPOL à lutter contre les réseaux criminels** se livrant au terrorisme, à la criminalité organisée et aux nouvelles formes de criminalité, à la cybercriminalité et à la criminalité financière ;
- 3. Déployer les systèmes d'information d'AFRIPOL et améliorer la communication** en fournissant une assistance technique en vue de l'élargissement de l'accès au système de communication mondial sécurisé d'INTERPOL, I-24/7 ;
- 4. Soutenir l'Unité d'analyse criminelle d'AFRIPOL** en lui fournissant les équipements techniques nécessaires et en mettant en œuvre des programmes de formation et de mentorat sur mesure ;
- 5. Renforcer les capacités des pays membres communs d'INTERPOL et d'AFRIPOL** par l'évaluation des besoins et des priorités et l'organisation d'ateliers.



INTERPOL

INTERPOL General Secretariat
Support for AFRIPOL
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tel: +33 4 72 44 70 00
www.interpol.int